



# Projet politique et associatif Info Jeunes France 2021/2024 (3 ans)

## Introduction

En plus de douze ans d'existence, Info Jeunes France, tête du réseau Info Jeunes a connu un développement important avec, depuis deux ans, une réécriture de ses statuts et la restructuration du réseau qu'elle coordonne. Dans le même temps, l'association s'est dotée d'un nouveau projet basé sur les valeurs et les principes de la vie associative et de l'éducation populaire sur lesquels elle s'appuie depuis son origine dans une démarche au service de l'intérêt général. Ce projet s'inscrit nécessairement dans un cadre partenarial élargi et ancré dans les territoires dont il valorise la richesse dans le but de permettre aux jeunes vivant dans ces territoires, grâce à la médiation des professionnels du réseau Info Jeunes, de découvrir les différents possibles et les opportunités qui s'ouvrent à eux.

Dans la période des dix derniers mois, la question de l'information des jeunes est devenue un enjeu majeur des politiques publiques de jeunesse.

Le réseau Info Jeunes défend une information à 360°, s'intéressant à toutes les dimensions des jeunes, articulant accueil numérique, téléphonique et physique, puisque tel est le besoin exprimé par les jeunes (cf : Baromètre des Pratiques d'Information des Jeunes - Info Jeunes France 2020).

Notre jeunesse est en constante évolution et prend la vague des mutations socio-économiques. Mais, si certains jeunes montrent une capacité d'adaptation formidable, d'autres décrochent et s'isolent par manque de repère. L'Information Jeunesse est là pour aider chaque jeune à s'adapter et à relever le défi d'une transition vers une vie d'adulte autonome et engagée.

En ce sens, Info Jeunes France - l'Union nationale de l'Information Jeunesse - et son réseau accomplissent une mission éducative d'intérêt général dans les conditions d'un service public.

Les perspectives émises ci-dessous s'inscrivent dans la continuité du premier projet voté en 2018.

Le projet ci-dessous propose de maintenir les axes prioritaires précédents et suggère des infléchissements, voire des priorités, adossées aux divers travaux réalisés depuis la fin 2020.

La mise en œuvre de ce projet nécessitera le renforcement du partenariat entre Info Jeunes France et ses partenaires institutionnels. Les conventions pluriannuelles d'objectifs devront être consolidées par des moyens financiers conséquents garantissant sa réussite et le maintien d'Info Jeunes France et des CRIJ dans leurs positionnements stratégiques de tête de réseau nationale et régionale.

# Les 5 axes du projet d'Info Jeunes France

## 1. Consolider la tête de réseau

L'union fait la force. Info Jeunes France amplifie sa stratégie de reconnaissance institutionnelle au niveau national en s'appuyant sur un réseau d'élus locaux, en poursuivant son rapprochement avec l'éducation nationale, en construisant un partenariat d'innovation avec par exemple la DJEPVA, l'ANCT ou encore la CNAF.

Info Jeunes France consolide le réseau par :

- Un positionnement fort en tant qu'acteur majeur de l'accompagnement éducatif des jeunes.
- Une visibilité renforcée dans l'espace public.
- Un réseau rassemblé autour d'une démarche de couverture du territoire national.

**« Etre plus fort ensemble et valoriser le réseau c'est un engagement réciproque ! »**

IJ France renforce sa position de tête de réseau en valorisant l'adhésion des structures à travers une politique d'adhésion.

L'adhésion à Info Jeunes France constitue **un acte fort et symbolique**, elle permet le **sentiment d'appartenance** au réseau national IJ, au renforcement des structures régionales et de faire valoir **une ambition commune**. La question de l'attractivité du réseau doit être traitée, l'adhésion via le label d'état ne peut être une fin en soi. L'adhésion au projet politique du réseau IJ est le ciment d'un projet fort, solidaire, structuré et partagé sur l'ensemble du territoire national et donc permettre l'ouverture et la participation des membres du réseau.

### Représentation du réseau à l'échelle nationale :

L'adhésion à Info Jeunes France porte reconnaissance d'une représentation du réseau à l'échelon national, susceptible d'en constituer la voix et de créer les conditions d'une lisibilité, de sa diversité dans ses formes et son implantation et de son lien fort avec les territoires ; cet échelon a vocation à être l'interlocuteur des partenaires nationaux de l'IJ qui sont toujours en recherche d'un interlocuteur unique.

Assurer une fonction de représentation qui permet au réseau d'être présent et visible dans les institutions où peuvent se défendre les intérêts de l'information jeunesse et celle des jeunes bénéficiant de nos services telle que nous la concevons : être représenté dans des instances de concertation et de consultation qui existent auprès des institutions nationales, administrations ministérielles, CNAF, grands opérateurs ; il s'agit d'être la voix et les yeux de l'information jeunesse, lui permettant d'élever son niveau de notoriété globale à l'échelon national.

### Veille :

Répercuter vers le réseau les informations, assurer la réactivité du réseau dans le cadre de cette fonction de veille, assurer le partage

Valorisation : Valoriser la richesse du réseau, tant dans la diversité des structures supports (élus, associations, relations avec d'autres réseaux), que dans la créativité de la mise en œuvre des actions Information Jeunesse

La création de L'Observatoire national des stratégies d'information des jeunes français répond clairement à l'inscription et l'affirmation de la place de l'Information Jeunesse dans les politiques publiques qui concernent les jeunes à l'échelle nationale et locale. **L'Observatoire national** doit faire émerger les enjeux fondamentaux que notre société doit relever pour l'avenir des jeunes et pour l'Information Jeunesse. **Un des enjeux est celui des territoires** : Apporter le regard de l'Information Jeunesse aux élus locaux et aux responsables jeunesse des collectivités sur les pratiques des jeunes de leurs territoires.

**L'enjeu stratégique** pour l'Information Jeunesse est d'apporter de la connaissance sur l'évolution des besoins des jeunes et permettre d'adapter la stratégie du réseau tant en direction des jeunes que des élus et administrations nationales.

### **Animation du réseau/ ingénierie :**

L'animation doit consister à proposer des axes prioritaires de travail aux CRIJ et leurs réseaux, sur le projet, sur la circulation et la diffusion des innovations, sur la production de nouvelles idées. La démarche d'accompagnement et de coordination des CRIJ consiste non pas à proposer un modèle unique, mais à partager de la connaissance, à générer de l'ingénierie qui puissent les guider dans leurs orientations tout en renforçant une vision politique commune. Nous avons considéré qu'il y avait nécessité à ce que le réseau Information Jeunesse travaille plus collectivement et avons pris pour exemple la question de pratiquer **une ingénierie nationale sur les appels à projet** nationaux et le besoin de travailler des réponses collectivement. La question est politique puisqu'il s'agit de faire des choix de réponse, mais elle est également stratégique par la capacité pour l'UNIJ à s'appuyer sur les expertises des CRIJ

### **Pilotage :**

Info Jeunes France doit se doter d'outils de pilotage. A moyen terme, des outils de gestion, de suivi et d'évaluation seront mis à disposition du réseau pour faciliter la remontée d'information auprès d'Info Jeunes France. Ces outils nous permettront d'assurer la capitalisation des données et bonnes pratiques du réseau Info jeunes. Il est de notre ressort d'assurer l'analyse des données recueillies au sein des outils existants ou futurs afin d'évaluer l'impact de nos actions et d'améliorer notre mission d'animation et de développement du réseau.

## **2. Développer la couverture territoriale de Jeunesse au niveau national**

Au regard de la situation de la jeunesse face à la crise sanitaire, le réseau Info Jeunes, habitué à questionner en permanence sa démarche, a décidé lors de l'été 2020 d'accentuer sa politique d'offre de proximité pour atteindre encore plus de jeunes, quelle que soit leur situation, quels que soient leurs lieux de vie.

Cet objectif s'inscrit dans la réponse apportée par le réseau à la stratégie nationale d'égalité des chances.

Il s'agit de poursuivre la couverture territoriale nationale en pourvoyant chaque partie du territoire d'un outil agile, dynamique et efficace d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes dans une stratégie d'égalité des chances et d'accès aux droits. Le déploiement du réseau dans les DOM-TOM est notamment un enjeu fort pour Info Jeunes France.

Cette nécessité d'une présence dans les territoires entre en concordance avec l'actualité des politiques publiques et le vocabulaire politique : « aller vers... », « service de proximité » « désenclavement rural » « service à la personne » « repérage des invisibles » « lutte contre la discrimination territoriale » « maisons de services aux publics ». L'IJ doit être présente au plus près de son public.

Info Jeunes France appuie sa stratégie nationale de développement en prenant en compte les spécificités des territoires en vue d'une couverture sur mesure pas les structures IJ particulièrement sur les zones blanches des territoires.

Les solutions proposées ci-dessous peuvent bien entendu se combiner les unes aux autres.

## **Cartographier la compétence IJ sur le territoire national notamment pour repérer les zones blanches**

Il s'agit donc pour Info Jeunes France prioritairement de mieux comprendre la façon dont l'IJ se déploie au niveau national et d'établir une cartographie des zones d'influence de l'Information Jeunesse sur les territoires, son inscription dans les politiques publiques et les dispositifs du national au (très) local. A l'inverse, ce travail permettra de mieux identifier les zones blanches nécessitant un renforcement de la présence de l'IJ. Cette démarche de repérage des zones prioritaires s'appuiera également sur les stratégies de déploiement des programmes publics.

Le réseau Info Jeunes vient en appui des politiques publiques des territoires en direction de la jeunesse ; les politiques jeunesse des territoires viennent en soutien du réseau l'Info Jeunes.

## **Définir une stratégie nationale en concertation avec les institutions et les acteurs territoriaux**

Il existe plusieurs sources de diagnostics territoriaux. Les professionnels de l'Information jeunesse ont identifié eux-mêmes près de cent zones, blanches de tous services offerts à la jeunesse, les données INSEE sont également une source de repérage des territoires sous dotés en SP.

L'Etat soutient de son côté des initiatives de terrains telles que les Maisons France Service qui, sur des territoires déshérités, offrent des solutions d'accueil, voire des solutions itinérantes, multiservices et multi partenariales.

Le programme Nouveaux lieux, nouveaux liens de l'ANCT se situe dans un même état d'esprit : proposer de nouvelles activités et de nouveaux services regroupés dans des Tiers lieux.

Ce maillage doit s'inscrire dans une stratégie nationale concertée avec la Banque des territoires, l'ANCT et la DJEPVA et, en région, avec les rectorats (DRAJES) et les conseils régionaux. En toute

hypothèse les créations de structures doivent répondre au cahier des charges de la labellisation des structures délivré par les DRAJES.

### **Favoriser la création de structures IJ dans les zones blanches :**

Au plan local il appartient aux CRIJ et aux DRAJES (rectorat et préfecture) de mener conjointement un travail de concertation et de diagnostic sur la question des besoins des territoires avec les Conseils Régionaux, les départements, et les organismes concernés par la jeunesse à l'échelle régionale, sachant que l'ancrage territorial de toute initiative de création doit s'appuyer prioritairement sur la coopération des maires et des présidents EPCI mais aussi sur les coopérations associatives.

La création d'une structure d'accueil Info Jeunes doit nécessairement d'appuyer sur un diagnostic de terrain, mettant en évidence les ressources et les manques en vue de répondre à la demande d'accompagnement des jeunes mais aussi des familles. Au fond il s'agit de mettre en évidence l'utilité, voire la nécessité, d'un projet éducatif de territoire à l'échelle des EPCI puisque telle est la cible la plus appropriée.

Plusieurs options sont possibles en fonction précisément des territoires, des besoins recensés, de la population jeune.

### **Faciliter la mise en place de relais Info Jeunes dans des structures partenaires du réseau IJ**

Le Ministère souhaite développer entre 1000 et 2000 relais de l'Information Jeunesse sur l'ensemble du territoire national, dans des structures partenaires du réseau IJ qui pourraient être : Maison France Service, Espace de Médiation Numérique, Tiers Lieux jeunesse, Service Jeunesse des collectivités, Bibliothèques Municipales, Centre Sociaux, centres d'hébergements, Maisons Familles rurales, association d'Education populaire....

Info Jeunes France souhaite doit coordonner et piloter ce projet de développement avec les Centres Régionaux de l'Information Jeunesse et les structures Infra Régionales.

Info Jeunes France, en tant que tête de réseau, assurera la contractualisation des partenariats nationaux, la communication sur ce dispositif en complément de la communication institutionnelle de l'Etat et la coordination de l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

**Les relais IJ doivent être connectés aux structures labellisées IJ et leurs projets de territoire, afin de ne pas dégrader la valeur de la labellisation d'État.**

Grâce à un accompagnement personnalisé établi par le CRIJ, une formation, des ressources et un lien permanent, les personnes ressources des relais IJ seront en mesure de proposer un premier niveau d'information aux jeunes de leurs territoires et de les mettre en contact avec les professionnels du réseau Information Jeunesse.

## **Déployer des solutions mobiles pour aller à la rencontre des jeunes :**

A l'instar de ce qui a déjà été mis notamment en place par les CRIJ de plusieurs régions[1] et afin d'aller à la rencontre des jeunes au plus près des territoires où ils vivent, l'UNIJ souhaite accélérer la mise en circulation de nouveaux Truck'IJ, véritables spots mobiles de l'Information des Jeunes. Ce mode d'intervention en mobilité sur les territoires apparaît particulièrement pertinent pour établir un contact direct avec les jeunes, notamment ceux qui se sont éloignés des structures traditionnelles de l'Information Jeunesse.

<sup>1</sup> [1] Plusieurs CRIJ ont mis en service des points Information Jeunesse mobiles. Les Info'Truck les plus aboutis se trouvent en Normandie, Auvergne Rhône-Alpes, Centre Val de Loire et PACA, l'Info'Truck du Loiret étant la référence sur laquelle nous souhaitons nous appuyer. D'autres Info'Truck sont en préparation et/ou en projet. Plusieurs sources de financements sont mobilisées notamment ceux des collectivités et dans certains cas comme en PACA des crédits européens. Une contribution ANCT toutefois limitée au financement (investissement et fonctionnement) des projets aurait à l'évidence un effet levier incitatif.

### **Par la mise en place d'ambassadeurs en service civique de l'Information Jeunesse.**

La valorisation de l'Information Jeunesse par les pairs est une des clés de notre reconnaissance par le public jeune. Une mission de service civique dédié à l'Information Jeunesse permettrait au jeune volontaire de faire connaître l'IJ sous différentes formes et au plus près des jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent (établissements scolaires, lieux publics, mjc, MFS .... Ou en ligne sur les réseaux)

### **Renforcer la présence des professionnels IJ en ligne**

Notamment à travers l'animation des dispositifs comme La Boussole des Jeunes et les Promeneurs du Net, la diffusion de ressources, la montée en compétence des professionnels ou la mise à disposition d'outils à travers une stratégie de transition numérique renforcée.

## **3. Renforcer le rôle éducatif du réseau Info jeunes**

### **Une offre de services d'information à 360 ° pour les jeunes**

En liant le maillage territorial avec celui des acteurs institutionnels c'est au fond l'offre de service en direction des jeunes qui s'en trouve confortée, valorisée et enrichie. Les structures IJ jouent alors pleinement leur rôle de « table d'orientation » en ouvrant le champ des possibles à 360° et en proposant des itinéraires de réussite personnelle (cf les Cordées de la R).

- Des outils innovants favorisant des pédagogies actives

Notre réseau est riche d'une multitude d'expérimentations, d'outils innovants, de professionnels créatifs ; nous devons poursuivre notre stratégie en identifiant les outils les plus adaptés aux besoins des jeunes, en les valorisant et les essayant dans le réseau.

- **Les acteurs du territoire impliqués dans la création des services IJ**

L'efficacité de cette stratégie se joue sur la capacité à mobiliser la ressource des territoires et de construire localement et collectivement des réponses sur mesure là où rien n'existe. La fonction d'assemblage des acteurs, du ressort de l'ingénierie de projet, entre dans la compétence des professionnels Info Jeunes. On observe que, plus l'offre de service est concertée « sur le terrain », sur la base d'une connaissance fine et partagée du public cible, plus l'action est efficace et dynamique.

## **Une affirmation forte de la place de l'IJ dans la stratégie nationale de l'orientation**

IJF a choisi de placer son action et celle du réseau dans le champ de l'éducation, voire de l'éducation populaire. C'est pourquoi IJF doit affirmer son rôle de tête de réseau nationale vis-à-vis du ministère de l'éducation nationale mais aussi des régions et des principaux mouvements associatifs.

### ➤ **IJF reconnue comme association nationale complémentaire de l'école publique :**

L'obtention de l'agrément en tant que mouvement complémentaire de l'école publique sera un atout majeur pour consolider et développer un partenariat durable avec les établissements scolaires.

### ➤ **Un outil national valorisant l'expertise du réseau : Le Lab'O**

La création du Lab'O sous la marque Info jeunes, dédié à l'orientation dans le même esprit que le Vrai du Faux, doit singulariser le réseau : un outil national, commun à toutes les structures, exemplaire du savoir-faire (de l'expertise) de l'IJ quand les professionnels décident de produire ensemble.

### ➤ **Positionnement du réseau IJ au sein du dispositif des Cordées de la Réussite.**

L'orientation soulève une question de fond sur la capacité du réseau à produire collectivement et à partager ses réussites dans la durée.

Nos professionnels sont des experts de l'orientation, nous devons continuer à construire cette ingénierie de projet collective : il s'agit là d'aller plus loin dans l'objectif du projet 2018 en mobilisant davantage le « **réseau expert** » et en systématisant la mutualisation des compétences et savoir-faire. C'est notre offre de service qui s'en trouve renforcée car elle répond à un vrai besoin des jeunes.

Il faut davantage intervenir dans les collèges dès la 4ème, comme le font d'ores et déjà beaucoup de nos structures. Plus tôt les jeunes découvrent l'IJ plus vite ils y reviennent. Le projet d'intégrer le dispositif des cordées de la réussite va précisément dans ce sens. Nos professionnels ont la consistance pour intégrer ce dispositif, se positionner comme force de propositions et d'innovation, et apporter leur savoir-faire dans cette démarche de service public.

## **Un réseau d'experts mobilisés**

IJF est le lieu où se définit le positionnement stratégique de l'Information Jeunesse sur l'orientation comme d'ailleurs sur les grands dossiers nationaux, en mutualisant les outils et les connaissances acquises par les CRIJ et par le CIDJ en tant que producteur de ressources

documentaires. Ainsi le rôle de représentation d'IJF en tant que tête de réseau s'en trouvera renforcé et le réseau IJ davantage considéré, du national au régional.

Depuis plus de 2 ans, les professionnels de notre réseau travaillent ensemble au service de tout le réseau. Les expertises et compétences de chacun doivent continuer à contribuer au « pot commun ». C'est ensemble que nous serons plus fort pour poursuivre le développement de l'Information Jeunesse, développer des stratégies innovantes et des outils pédagogiques au service de l'accompagnement des jeunes.

## **Renforcement des compétences à travers la mutualisation des savoir-faire et la valorisation de la formation IJ**

La formation IJ repose sur un référentiel métier désormais reconnu. En-effet, depuis 2 ans nos professionnels travaillent ensemble autour de la mise à jour du référentiel métier Informateur Jeunesse. Articulé autour de deux axes : un référentiel « activités » et un référentiel « compétences », ce référentiel s'adresse autant aux employeurs, gestionnaires de ressources humaines pour faciliter la gestion RH, le recrutement, la formation des Informateurs, qu'aux CRIJ pour définir le programme de formation dédié aux informateurs, qu'aux informateurs et Informatrices eux-mêmes pour leur permettre de définir le cadre de leurs missions, faire reconnaître leur métier ou identifier leurs compétences.

Afin d'harmoniser les pratiques de formation au niveau national, de garantir la montée compétences des professionnels du réseau et valoriser la fonction d'informateur jeunesse et la cohésion du réseau au niveau national en renforçant le sentiment d'appartenance, nos experts travaillent aujourd'hui autour d'un **socle commun de formation Informateur Jeunesse** pour tous les CRIJ du territoire.

## **Renforcement du rôle de notre laboratoire de recherche et développement : L'IJ Lab'**

Grâce à l'IJLab nous avons été capables de sortir en quelques jours une proposition d'intervention pendant le confinement puis pendant les vacances qui reposent sur des créations d'outils d'animation dans les réseaux sociaux. De plus, cette opération a participé de notre démarche nationale de renforcement de la visibilité du réseau. Il fallait donc, pour s'adapter aux circonstances et au vécu des jeunes, faire preuve d'innovation, voire de créativité. C'est ainsi que sont nés les Talk'IJ menés sur FaceBook, les capsules vidéos diffusées sur Youtube et sur Instagram, et toutes les initiatives de terrain parfois très locales, souvent relayées par la PQR. Elles ont permis de capter 140 000 jeunes de 12 à 19 ans sur deux mois et demi !

Info Jeunes France intensifiera l'activité de son laboratoire d'innovation qu'elle pilote et anime, l'IJ Lab ; en lui donnant les moyens nécessaires pour poursuivre sa mission d'innovation et d'expérimentation qui permet à notre réseau de répondre aux besoins des jeunes dans les espaces qu'ils fréquentent qu'ils soient numériques ou physiques.

## **Favoriser l'implication citoyenne des jeunes dans le projet Information Jeunesse et les structures.**

L'implication citoyenne des jeunes dans le fonctionnement de la structure IJ est pratiquée par un grand nombre de nos organisations, et ouvre ainsi à la fois à l'apprentissage de la citoyenneté, à l'association à la délibération, et encourage à développer avec les élus et avec la société civile locale un rapport de confiance et de respect réciproque. C'est à ce niveau que s'exprime le plus visiblement la prise en compte des outils de l'éducation populaire par le réseau : exercice de démocratie locale, implication citoyenne des jeunes dans la vie du territoire, premier essai d'émancipation des jeunes...C'est sans doute cet aspect qui devra davantage faire l'objet d'un traitement particulier de la part des professionnels de l'IJ, au regard de la défiance des jeunes envers ce qui est institué, outre les questions de discrimination.

L'implication volontaire de jeunes dans des projets d'intérêt général est aussi une priorité pour le réseau IJ.

Info Jeunes France s'engage fortement dans la valorisation du service civique en tant que lieu d'engagement des jeunes dans un projet partagé avec la structure d'accueil. Le service civique au service de tous. Il favorise l'engagement civique et participe à renforcer les politiques jeunesse. Il s'inscrit dans un esprit d'expérimentation sociale.

Info Jeunes France s'engage à faciliter l'accueil des SC dans son réseau et également auprès de l'ensemble des structures désirant accueillir un ou des SC s'appuyant sur des principes et des valeurs partagées. L'intermédiation est un levier stratégique du réseau répondant au renforcement de nos partenariats sur le terrain.

## **4. Une politique de partenariat**

Inscrit dans les gènes de l'IJ, le maillage local des partenaires fait partie du savoir-faire des professionnels de l'IJ.

Le projet initial d'Info Jeunes France prévoit la mise en place d'une démarche de conventionnement national avec les institutions ou organismes qui souhaitent démultiplier leurs propres offres de service en s'appuyant sur le réseau Info Jeunes.

Pour Info Jeunes France la question de la diffusion et de la valorisation des interventions de ses partenaires institutionnels auprès des jeunes est liée directement à la fonction d'assemblage qu'assurent les CRIJ en région et Info Jeunes France au niveau national.

En effet, la robustesse de l'accueil universel et généraliste du réseau IJ, spécialiste de l'information auprès de tous les jeunes, est directement liée au croisement avec celui des réseaux institutionnels, qui confortent les acteurs de terrains et solidifient collectivement la démarche Le maillage des partenaires sur un projet partagé.

La maillage, tant des acteurs de l'accompagnement des jeunes que de l'offre de service, permet aussi une mutualisation des moyens et des compétences, tout en travaillant collectivement la pertinence et la coordination de l'offre de service en vue de former une « chaîne d'information » propice à l'élaboration pour chaque jeune d'un parcours personnel et sur mesure.

De plus, l'efficacité de cette stratégie se joue sur la capacité à mobiliser la ressource des territoires et de construire localement et collectivement des réponses sur mesure là où rien n'existe. On l'a dit plus haut, la fonction d'assemblage des acteurs, du ressort de l'ingénierie de projet, entre dans la compétence des professionnels de l'Info Jeunes, en vue d'une action efficace et dynamique.

Info Jeunes France doit conventionner avec ses réseaux de partenaires (associatifs ou institutionnels) qui deviennent ainsi les alliés du réseau, dans une démarche de ruissellement, du national au local.

La démarche consiste à faire venir dans le réseau des partenaires qui vont renforcer et consolider notre action institutionnelle tout en servant notre offre de service.

### **Mise en œuvre de conventions nationales déclinées localement.**

- Au niveau national, avec les institutions et les têtes de réseaux :
  - Avec les Ministères
  - Avec les Associations des collectivités
  - Avec les têtes de réseau associatives nationales comme la FAGE, UNPAEJ, RNJA, ANIMAFAC, Le Mouvement Associatif ... ou d'autres organisations partenaires des CRIJ ou partageant les valeurs de notre réseau ( par exemple Les Entrep', Jets d'Encre, Osons ici et maintenant)
- Au niveau régional, avec les DREETS, les Conseils Régionaux, les rectorats, les DRAJES, les DSDEN...
- Rapprocher IJF de l'Education nationale : DGESCO, ONISEP, Cordées de la réussite
- Renforcer la relation partenariale avec la DJEPVA
- Renforcer la relation partenariale avec la DGOM
- Signer une convention d'objectifs et de moyens avec l'ANCT
- Travailler une convention d'objectifs avec le Ministère de la culture
- Négocier avec la CNAF pour un partenariat renforcé

## **5. Vers une visibilité renforcée de notre réseau**

### **Déploiement de la stratégie de communication autour de la marque Info Jeunes du national au local à travers la valorisation des expertises du réseau**

Le constat est sans appel, nous devons sortir de la confidentialité au niveau national !

Un constat énoncé par les différentes études menées en 2020 autour de l'Information Jeunesse, un constat évoqué par le Cabinet de la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse...nous ne sommes pas encore suffisamment reconnus pour ce que nous faisons, notamment en tant que réseau. Nous devons mieux valoriser ce que nous produisons et l'impact de nos interventions.

Le travail élaboré autour de l'identité de marque « Info Jeunes » a permis de rassembler le réseau autour d'une stratégie commune. Nous devons aujourd'hui déployer cette marque, la porter nationalement pour faire connaître Info Jeunes du grand public et reconnaître le réseau par les acteurs et institutions.

Une campagne de communication nationale doit être travaillée et déployée à 360 ° (médias, réseaux sociaux, affichage) avec une reprise sur les territoires avec le soutien des structures locales. Nous devons également renforcer nos collaborations autour des thématiques et des temps forts de l'information Jeunesse afin d'organiser une présence régulière auprès du public. Ce travail devra être mené en concertation avec les ministères de la Jeunesse mais aussi de l'Outre-Mer afin de définir une communication adaptée à chaque territoire.

Nous devons valoriser les réalisations de notre réseau mais aussi nos professionnels et notre public à travers des retours d'expériences.

## **Création du réseau des élus des collectivités porteuses de l'IJ : la conférence des élus**

Notre objectif : faire des élus locaux porteurs de l'Info Jeunesse **les ambassadeurs de l'IJ**. Impliquer les élus locaux dans la stratégie du réseau.

Il sera impératif de procéder par étapes.

En premier lieu demander aux CRIJ d'organiser des réunions à leur convenance avec leurs élus et de les mobiliser de région en région. Ces réunions régionales seront synthétisées par une conférence nationale, un événement national annuel spécifiquement dédiées aux élus et aux bénévoles, qui fera le lien avec le séminaire annuel des professionnels.

Organiser la conférence de telle sorte qu'elle soit un événement national en pensant notamment aux élus des territoires Ultra Marins.

Qu'il s'agisse de la mise en place d'un projet éducatif de territoire ou d'une Maison France Service, les élus locaux doivent poser systématiquement la question de l'accès à l'information, de l'accès aux droits et à l'offre de service faite aux jeunes et aux parents.

C'est donc l'offre de service auprès des décideurs locaux qui doit être questionnée en permanence, dans ses objectifs, son ou ses publics cibles, dans les contenus et dans son accessibilité. L'expertise des professionnels de l'IJ doit s'imposer encore plus comme soutien des acteurs locaux et solution à la mise en place des politiques publiques.

Emmanuel Mourlet  
Président

Annexe 1 : Positionnement du réseau Info Jeunes sur la question des politiques publiques de jeunesse

Annexe 2 : Bilan du projet 2018-2020 de l'UNIJ

Annexe 3 : Mettre en place d'un fonds de dotation pour le soutien des initiatives des structures IJ

## Annexe 1

### Positionnement du réseau Info Jeunes sur la question des politiques publiques de jeunesse

Dans un contexte tendu sur le plan économique, sanitaire et social, les politiques publiques adressées à la jeunesse remontent dans les priorités de l'agenda politique à tous les niveaux territoriaux.

Il est utile, dès lors, de rappeler que, depuis plusieurs décennies, les administrations, les collectivités territoriales, les associations, les acteurs locaux et les professionnels ont cherché et expérimenté des solutions variées à la question complexe de l'entrée des nouvelles générations dans la société. Ces nombreuses initiatives, qui constituent ainsi une somme d'expertises touchant à toutes les dimensions de leur situation, ont façonné la problématique de la question de la jeunesse en France, nourrie également par les connaissances issues de nombreuses études et recherches.

La complexité du sujet a été parfaitement décrite par le rapport « Jeunesse, le devoir d'avenir » dès 2001, qui analysait la situation des jeunes au regard des évolutions de la société, des transformations économiques, et, ajouterons-nous, de la présence incontournable des réseaux sociaux aujourd'hui. Il questionnait le regard de la société sur la jeunesse, et notamment l'idée de faire de la jeunesse une catégorie particulière de l'action publique, appelant uniquement des réponses sectorielles et spécifiques –souvent dans l'urgence et hors du droit commun - face aux difficultés et inégalités croissantes des parcours des jeunes, variant suivant le genre, le territoire de vie, l'origine sociale, le niveau scolaire et la catégorie d'âge concernée... Ce rapport sert encore de référence au CESE (déclaration décembre 2020).

Aujourd'hui, le fait majeur est que la question jeune s'est largement territorialisée et transversalisée, notamment sous l'effet de la politique de la ville pendant plusieurs décennies. Dans ce contexte, les élus locaux font appel à l'expertise de proximité pour mieux comprendre la ou les jeunesse(s) et mieux répondre aux besoins de cette population. Par exemple l'Information Jeunesse, créée il y a plus de 50 ans, est considérée dans les territoires où elle est implantée, comme un partenaire ressource pour son expertise sur les problématiques de jeunesse. Ce dont témoigne la permanence des projets de création de structures Info Jeunes à travers tout le pays.

De fait, les **réponses à la complexité** des besoins et des situations vécues par les Jeunes aujourd'hui, dans un environnement économique et social fortement dégradé, se construisent grâce aux partages des expertises et des regards multiples fournis par l'ensemble des acteurs souvent mobilisés dans des espaces ad-hoc de partenariat.

**Une approche de la globalité des enjeux autour de la jeunesse, l'intersectorialité, tant au niveau national que territorial, une coopération marquée par la pluridisciplinarité des interventions professionnelles, le partenariat entre l'Etat, les Collectivités Territoriales et les associations, sont les gages du succès pour une politique de jeunesse engagée, dynamique et inclusive. C'est bien cette voie professionnelle qu'empruntent les acteurs de l'Information Jeunesse.**

Cependant, malgré les avancées en termes d'expertise et de gouvernance, l'action publique en direction des jeunes reste, depuis les années 1980 et plus encore en cette période de crise, principalement focalisée sur l'enjeu de l'insertion professionnelle. Notre modèle d'insertion, hérité d'un passé récent, dérogatoire du droit commun, est-il encore satisfaisant pour favoriser les modalités d'entrée dans l'emploi et plus largement, dans la société présente et à venir ?

L'action et les moyens massifs de l'Etat, consacrés à l'emploi des jeunes qui se focalisent sur l'apprentissage, la formation, et la (re)mobilisation des jeunes sur des dispositifs d'insertion, la baisse des charges patronales... méritent d'être salués.

Mais, s'ils peuvent à court terme améliorer la situation des jeunes, à moyen terme il est à craindre qu'ils ne résolvent pas plus qu'avant et durablement l'épineuse question du chômage structurel des jeunes, laquelle imposerait une régulation du fonctionnement du marché du travail, dans la mesure où celui-ci fait reposer sur les entrants les coûts des mutations économiques, notamment à travers la précarisation croissante des emplois de début de carrière.

**En même temps, la mise en œuvre de l'ensemble du dispositif d'insertion professionnelle se fait principalement sous l'égide d'un seul et unique réseau, à l'opposé de ce que nous apprennent les travaux d'évaluation des politiques publiques de jeunesse, qui au contraire, mettent en évidence la transversalité, l'intersectorialité, le partenariat, la mixité des compétences comme conditions du succès, au regard de la multi dimensionnalité du public. Ce que nous désignons dans notre réseau par la stratégie à 360°.**

Le risque est grand dans le contexte actuel de privilégier des interventions d'urgence plutôt que structurelles, et une approche de la jeunesse comme catégorie spécifique de l'action publique, plutôt que de mettre en œuvre des réponses de droit commun qui amortiraient les effets de changement de statuts successifs. C'est tout le débat sur le revenu universel. C'est ici aussi le rôle d'Info Jeunes d'éclairer le chemin de l'accès aux droits (du droit commun) et aux services.

Partant, l'accompagnement du parcours des jeunes dans une vie quotidienne semée d'embûches ne peut plus être assuré par un unique réseau évoqué plus haut, ni par une seule technique, le mentorat, qui laissent une fraction toujours plus importante de jeunes sans soutien tandis que les autres réseaux comme Infojeunesse ou les réseaux de l'éducation populaire, qui pourraient monter en puissance sur cette fonction, sont peu soutenus. Or, un accompagnement multiforme, des pratiques pédagogiques souples, n'ont jamais été aussi nécessaires.

XXXXX

Dans le contexte de crise actuel, comme l'a souligné le Président de la République, vivre sa jeunesse est difficile. Un profond mal-être touche une grande partie d'entre elle, qui s'exprime tant sur le plan personnel que sur le plan social et culturel. Les inégalités sociales, notamment les inégalités scolaires se renforcent et la paupérisation des jeunes, y compris des étudiants est exacerbée. La solution du numérique, la stratégie des plates-formes, comme palliatif aux enseignements en présentiel, qui a joué un rôle de premier ordre durant

la première période de confinement, mais aussi de la seconde, commence à montrer ses limites fasse à un désenchantement, une lassitude, voire une frustration des jeunes. Le non respect du couvre-feu pendant les fêtes exprime cette désillusion et une défiance du système. Nous accueillons dans notre réseau un nombre important de jeunes, éligibles au programme 1jeune1solution, qui ne se sentent pas concernés faute précisément d'interlocuteurs fiables et d'un manque d'écoute empathique. Plus largement, le dernier baromètre DJEPVA sur la jeunesse observe une hausse du non recours aux droits sociaux et souligne que « l'information reste la clé dans la levée du non recours » (CREDOC, décembre 2020, p.81).

Face à cet enjeu, on peut craindre malheureusement que l'expérience et l'expertise collective soient ignorées ou encore mises de côté : en effet, la reconcentration des initiatives en direction de la jeunesse, le pilotage national de grands programmes accompagnés d'une concentration maximale des moyens nouveaux, la coopération hésitante entre l'Etat et les territoires, la délégitimation et la perte de confiance des réseaux associatifs traditionnels, du national au local, parallèlement à l'émergence d'offices opportunistes, tendent à dévitaliser la capillarité associative ô combien utile à la cohésion sociale dans les territoires, notamment dans les quartiers, faute de moyens suffisants donnés à un modèle qui pouvait ressembler à un melting-pot à la française.

De plus, les observateurs constatent depuis une vingtaine d'années un déficit d'ingénierie dans la mise en œuvre des politiques publiques en direction des jeunes, sans doute lié au constat précédent mais aussi à une forte illisibilité du partage des responsabilités.

Au cours des vingt-cinq dernières années, différentes dynamiques de territorialisation se sont en effet succédées et continuent à s'enchevêtrer, générant de multiples tensions – compromis territorialisé versus tutelle de l'État, standardisation versus différenciation, approche segmentée versus approche transversale, intersectorialité versus transsectorialité, etc.. Il en résulte un puzzle territorial complexe, qui **pour le réseau Info jeunes invite à adopter une stratégie de maillage territorial très large et systématique.**

**Le réseau Info Jeunes observe que les régions** qui ont été désignées comme chef de file concernant les politiques de jeunesse initiées par les collectivités locales apparaissent encore peu en mesure de véritablement conduire une analyse collective et de poser un cadre institutionnel partagé de l'action publique en région, pour coordonner les interventions menées par elles-mêmes avec les autres échelons territoriaux.

Concrètement, des espaces institutionnels de réflexion, un dialogue structuré, ont été instaurés à l'échelle des territoires de vie (mais aussi au niveau national) afin de se pencher collectivement sur les questions de vie quotidienne des jeunes et sur les leviers facilitant leur entrée dans la société de façon active et positive. Mais elles se laissent glisser tendanciellement vers des sujets d'actualité au détriment du sens et de la vision à moyen et long terme.

Parallèlement la branche famille (CNAF et CAF) apparaît comme un nouvel acteur clé dans les territoires, du fait de ses capacités de financement mais elle participe encore peu à la régulation territoriale dans les politiques de jeunesse.

**Ainsi, le réseau Info Jeunes considère que la stratégie d'insertion sociale et culturelle de l'Etat, entendu ici au sens large de tous les acteurs publics nationaux, ne doit pas reposer sur une seule politique d'insertion sociale et professionnelle mais bien sur une stratégie éducative, socio éducative et culturelle globale, puisque les enjeux liés à la construction des parcours des jeunes sont plus larges que la question de l'insertion professionnelle, si importante soit-elle. Ils renvoient à la place des jeunes dans la société, à la succession des générations et à la construction de notre avenir commun.**

## **Annexe 2**

### **Bilan du 1 er projet : 2018-2021**

#### **Les 5 axes prioritaires**

##### **-1 le réseau**

Cet axe d'intervention, avec la question de la territorialisation, est au centre de notre projet de développement. Il s'entend de façon concrète du point de vue de son déploiement territorial, et dynamique dans sa capacité collective à partager, échanger, mutualiser dans une perspective d'amélioration qualitative de notre offre de service.

Le **réseau expert** que nous appelions de nos vœux en 2018 est maintenant en place, et les meilleures expériences à l'échelle nationale dans chacun de nos domaines d'intervention sont systématiquement partagées. Le pilotage direct d'un certain nombre de dossiers par des CRIJ volontaire par délégation de l'UNIJ est de ce point de vue exemplaire (Orléans, Toulouse, Rennes, Lyon...)

Nous avons su créer une communauté des professionnels de l'IJ : Un pour tous, tous pour un !!!

##### **-2 le numérique**

Le bilan est plus que satisfaisant. Je renvoie au rapport d'activité 2020 qui dresse un état complet des projets réalisés et en cours.

Nous devons néanmoins continuer à rester en tension sur ce sujet et ne pas nous laisser déborder par les innovations de toutes sortes qui empiètent sur notre territoire d'intervention.

##### **-3 l'offre de service**

Le projet 2018-2021 n'a fait que reprendre à son compte une dynamique propre à notre réseau depuis toujours, s'agissant de sa capacité à renouveler son offre de service, dans ses supports, ses contenus et sa mise en œuvre. Les thématiques de l'IJ ont été retravaillées.

Dans les prochains mois il nous faudra sans doute renforcer notre offre de service sur les sujets de société sur lesquels la jeunesse est particulièrement sensible : égalité G-F, la question du genre, le racisme, la violence, la participation citoyenne aux grands moments de démocratie directe, la connaissance et la compréhension du fonctionnement de nos institutions républicaines...

#### **- 4 les professionnels**

Nous avons dorénavant un référentiel métier et un référentiel formation. Durant la prochaine étape de développement du réseau nous devons travailler à la construction d'une certification reconnaissant les spécificités du métier d'informateur jeunesse.

#### **-5 les territoires**

Concernant ces 5 axes prioritaires nous pouvons constater que les objectifs que nous nous étions donnés en 2018 ont été atteints. Les 5 axes ont été travaillés collectivement lors de groupes de travail qui se sont échelonnés parfois sur les trois années.

Le territoire doit être un axe fort, sinon structurant, de notre stratégie de développement pour les trois prochaines années, V. ci-dessous le nouveau projet.

Ces cinq axes doivent demeurer nos priorités puisque c'est bien là que se joue notre notoriété vis-à-vis des partenaires, c'est là aussi que les jeunes attendent nos professionnels.

**Un sixième axe** est à mettre au bilan du premier projet : la création d'une marque, d'une **nouvelle communication**, d'une nouvelle identité visuelle, propres à montrer à l'extérieur que l'IJ change. Cette nouvelle marque est une réussite. Il faut que dans les trois prochaines années l'ensemble des structures s'empare de ce nouveau visuel.

### **Les nouveaux projets structurants proposés par le projet 2018-2021**

**-le baromètre d'Info Jeunes France** relatif aux stratégies d'information des jeunes français a été mis en place en 2020 afin de mieux comprendre comment les jeunes s'informent, en vue d'adapter nos orientations nationales au regard des évolutions sociologiques, culturelles...des jeunes. Il renforce notre notoriété et notre expertise sur la connaissance de la jeunesse française.

**-L'IJLab** est devenu pour l'IJ un espace de travail incontournable dans le champ de l'éducation aux médias, la lutte contre la fracture numérique chez les jeunes, la médiation numérique. Nous avons décidé de proposer à un de ses membres de siéger au CA en tant qu'observateur.

L'idée d'une forme d'autonomisation pour encore plus de créativité reste d'actualité selon nous.

**-l'opération TFKceté2020** fait partie des succès du réseau. Elle a montré notre capacité de créativité, notre agilité, notre nécessaire utilité pendant la crise sanitaire. Ce succès a conduit l'ANCT à nous proposer d'approfondir notre partenariat.

### **La nouvelle gouvernance**

- Des nouveaux statuts
- Une nouvelle équipe
- Une représentation permanente des Territoires d'Outre Mer au CA.

### **Les non réalisés :**

La mise en place de la conférence des partenaires que nous désignerons autrement (université d'été)

Le Conseil scientifique de l'Info Jeunesse

### **Les interférences**

L'événement majeur qui est venu bousculer notre élan est bien la **pandémie du covid-19** qui a remis en cause les modèles traditionnels d'action envers les jeunes. Nous avons su y répondre collectivement, c'est une grande réussite du réseau.

**Le rapport Pascal Charvet** qui questionne la production documentaire et la situation du CIDJ à côté de l'ONISEP.

**Le rapport de la Cour des Comptes** qui, pendant une brève période, nous a rendu fébrile.

### **Les influences positives pour notre projet :**

- la montée en puissance des PDN,
- la montée en puissance de la Boussole des jeunes,
- la montée en puissance sur l'éducation aux médias et au numérique (Min. de la Culture)
- la montée en puissance des questions d'insertion pro (COJ-commission Insertion) et le plan 1J 1S

### **Les échecs**

- appel à projet PIC sur les invisibles

### **Les inattendus**

- enquête DJEPVA sur le réseau
- enquête Kpam sur la satisfaction des attentes de nos usagers

## Annexe 3

### Mettre en place d'un fonds de dotation pour le soutien des initiatives des structures IJ

Un fonds de dotation est un organisme à but non lucratif, créé par une ou plusieurs personnes, physiques ou *morales*, pour une durée déterminée ou indéterminée.

Le fonds de dotation réalise une œuvre ou une mission d'intérêt général ou aide un autre organisme à but non lucratif à accomplir une œuvre ou une mission d'intérêt général en lui accordant des financements.

Toute œuvre utile à la collectivité à une période donnée est d'intérêt général. Il peut s'agir d'une œuvre à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou culturel. L'organisme d'intérêt général peut aussi avoir pour objet la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel ou la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

Aux termes de la seule disposition législative qui leur est consacrée, à savoir [l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008](#) de modernisation de l'économie, un fonds de dotation « reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général ou les redistribue pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres et de ses missions d'intérêt général ».

Nous proposons de réfléchir à la création d'un fonds de dotation piloté par Info Jeunes France destiné :

-soit à soutenir le réseau dans ses initiatives de toute nature,

-soit à soutenir des projets de jeunes dans l'esprit des bourses DEFI jeunes que portait le MJS il y a quelques années.

Il s'agit aussi d'assurer une forme d'indépendance financière du réseau.